



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

SNUipp-FSU

du Haut-Rhin

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 E-Mail: snu68@snuipp.fr

notre site internet : <http://68.snuipp.fr> notre page facebook :
<http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mail aux écoles du samedi 3 avril 2021

Sur notre site :

Sommaire

- 1) **Classe à distance, pôle d'accueil et vacances**
- 2) **COVID-19 INFOS : la foire aux questions du SNUipp FSU**
- 3) **Mobilisons-nous pour les salaires, l'emploi et les services publics**
- 4) **Les autres actualités...**
- 5) **Adhérer au SNUipp-FSU : une vraie bonne idée**

1) **Classe à distance, pôle d'accueil et vacances**

1 an et 2 semaines plus tard, nous y revoilà...

Emmanuel Macron a annoncé mercredi que les écoles, les collèges, et les lycées seraient fermés à partir du mardi 6 avril, et ce jusqu'au lundi 26 avril pour le primaire et jusqu'au lundi 3 mai pour les collèges et lycées.

Les vacances scolaires sont avancées au niveau de la première zone pour tout le pays, du samedi 10 avril au dimanche 25 avril. **Le SNUipp-FSU rappelle que les vacances scolaires sont des vacances et qu'il n'est pas question de faire du "distanciel" pendant ces deux semaines.**

Pour l'instant, "seule" la semaine prochaine verra donc le retour de la **classe à distance** pour tous et toutes avec les difficultés que l'on connaît.

Pour cette semaine, le SNUipp FSU a insisté auprès du MEN sur la nécessité de garder un lien avec les élèves mais a aussi souligné que les enseignantes ne pourront pas engager de nouveaux apprentissages.

Si la communication ministérielle affirme que les écoles y sont préparées, la circulaire de cadrage de la communication aux familles de la DSDEN 68, arrivée dans les écoles jeudi à 12h57, prouve bien le contraire. Les équipes ont donc reçu des consignes de mise en place de la continuité pédagogique une demi-heure avant la reprise de la classe et 3 heures avant le départ des élèves !!! Mais il est vrai que la spécificité du concordat faisant du Vendredi Saint un jour férié a peut-être échappé à Monsieur Nicolas Feld-Grooten, notre nouveau DASEN.

Le SNUipp-FSU l'avait rappelé lors du 1^{er} confinement et le rappelle ici : le "distanciel" ne peut pas s'apparenter à de l'enseignement à part entière. Il ne peut constituer qu'un maintien du lien scolaire avec les élèves. Les apprentissages nouveaux ne peuvent pas être mis en place.

Et que dire de l'organisation des pôles d'accueil pour les enfants des personnels soignants ? Trois mots la qualifient : impréparation, amateurisme et surcharge.

Aucun protocole de mise en œuvre n'a été élaboré en amont. Ni les écoles, ni les mairies, ni les périscolaires des communes concernées n'ont été prévenus, et aucun schéma d'organisation n'a vu le jour préalablement. Le retour d'expérience du confinement de mars 2020 n'a donc servi à rien : tout se joue toujours au dernier moment.

Surcharge pour les directrices de toutes les écoles qui doivent, en urgence, contacter les familles pour enquêter sur leurs besoins de garde alors même qu'elles sont dans l'incapacité de préciser les modalités de garde proposées.

Et surcharge supplémentaire, encore bien plus énorme, pour les directrices désignées pour superviser les pôles d'accueil. Les voici subitement chargées des négociations avec les communes et les périscolaires pour l'organisation de ces pôles durant le temps scolaire, le temps périscolaire et les vacances. Tout cela sans même une demi-journée de décharge supplémentaire, moyens de remplacement déficitaires obligent.

Le SNUipp-FSU 68, exige que ces directrices soient déchargées totalement de la classe à distance la semaine prochaine, et que des heures supplémentaires leur soient versées.

Quelques réponses concernant l'accueil exceptionnel des enfants sont arrivées depuis l'annonce :

- la circulaire ministérielle : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9016>
- les personnels concernés par le dispositif d'accueil : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9012>
- le courrier de la secrétaire générale du MEN aux rectrices et recteurs : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9008>

Plus que jamais, et pour pouvoir rouvrir les écoles dans des conditions acceptables le 26 avril 2021, le SNUipp-FSU exige un véritable plan d'urgence pour l'Ecole :

- impérativement, des recrutements pour fonctionner en groupes plus restreints et assurer tous les remplacements ;
- une véritable campagne de tests salivaires dans les écoles, et la gratuité pour les personnels ;
- un calendrier précis et accéléré de vaccination des enseignantes qui le souhaitent ;
- des masques chirurgicaux adaptés pour les élèves et les personnels ;
- le recrutement des contractuelles en tant que titulaires et leur formation;
- l'ouverture de places supplémentaires au CRPE pour assurer une année scolaire 2021/2022 plus sereine ;
- le recrutement et la formation d'AESH en nombre suffisant ainsi que la revalorisation de leur salaire et la requalification de leur métier ;

- l'ouverture de postes RASED en nombre suffisant, partout sur le territoire ;
- le renforcement de l'éducation prioritaire pour lutter contre les inégalités scolaires ;

Nous restons joignables durant cette période pour répondre à vos questions par **téléphone** et **mail** (snu68@snuipp.fr).

Le SNUipp et la FSU ont communiqué aux médias et à notre ministère :
[Communiqué de presse FSU "Allocution d'Emmanuel Macron : constat d'échec"](#)
[Déni, inaction, impréparation... ça suffit ! Trois semaines pour agir !](#)
[Lettre au ministre de l'Education Nationale sur la crise sanitaire.](#)

2) COVID-19 INFOS : la foire aux questions du SNUipp FSU

Pour faire face à ce troisième confinement, le ministère de l'éducation comme le gouvernement n'ont rien anticipé ni organisé. Aujourd'hui, l'impréparation est tout aussi manifeste que lors des épisodes précédents. Trop de questions restent en suspens. Le SNUipp-FSU poursuit ses interpellations pour exiger des réponses adaptées et efficaces. Suite aux nombreuses sollicitations dues, pour partie, aux incohérences à tous les niveaux hiérarchiques, le SNUipp-FSU a mis en place une Foire Aux Questions afin d'accompagner les personnels et les équipes sur le terrain. Elle a pour objectif d'apporter des réponses administratives et syndicales qui s'enrichissent en fonction des problématiques rencontrées sur le terrain et des évolutions liées à la gestion de la crise.

Elle prend désormais en compte la situation au 1er avril 2021.

Pour y accéder : <https://covid-19.snuipp.fr>

3) Mobilisons-nous pour les salaires, l'emploi et les services publics

La crise sanitaire a de nouveau confirmé le rôle irremplaçable de la fonction publique et de ses agentes, force est de constater que le pouvoir exécutif poursuit sa politique libérale néfaste aux services publics.

À cette occasion, nous vous proposons **2 actions le mardi 6 avril** :

» **Un rassemblement théâtral à 14h square de la bourse à Mulhouse :**

Nous y représenterons les services publics attaqués et décimés depuis 30 ans. Cette animation sera suivie d'une conférence de presse pour montrer l'importance des services publics, fondés sur les principes d'égalité, d'indépendance garantissant à toutes les citoyennes la mise en œuvre d'un service public impartial.

» **Un dress-code à diffuser via l'événement Facebook :** <https://fb.me/e/19RLtrpvm>

Depuis votre lieu de travail, photographiez-vous avec votre brassard, votre masque aux couleurs du service public, votre dossard ou votre pancarte pour montrer l'importance des services publics, pour dénoncer les suppressions de poste, les pertes salariales.

4) Les autres actualités...

Situation des brigades REP + : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8996>

Mouvement intra départemental 2021 : les formations du SNUipp-FSU 68 : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8836>

Troisième appel à candidatures sur postes spécifiques – rentrée 2021 :

<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8988>

Attention : Les candidatures devront être envoyées uniquement par mail à la division de l'enseignante, sous couvert de votre IEN, pour le 12 avril au plus tard.

1er Mouvement 2021, toutes les aides : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8920>

5) Adhérer au SNUipp-FSU : une vraie bonne idée

Une bonne idée pour soi-même : être conseillée par les représentantes du personnel du SNUipp-FSU est souvent utile. Pour, par exemple, trouver des informations sur le mouvement, savoir comment candidater, être défendue face à une IEN oublieuse des droits des personnels, connaître les règles des temps partiels, être accompagnée lors d'un entretien avec la DASEN, porter recours à une décision administrative, estimer le montant de sa retraite, ne pas rester isolée (...)

Une bonne idée pour toutes : les conditions de travail ne s'amélioreront que par l'action collective (salaires, effectifs par classe, formation, temps partiel, mobilité, avancement, respect..)

Se syndiquer, c'est être plus fortes, efficaces, et constructives ensemble pour défendre l'école, les droits de toutes et chacune.

Le SNUipp-FSU n'a pas d'autre financement et n'est pas subventionné: c'est la garantie de son indépendance.

Que vous soyez imposable ou non, 66% de la cotisation sont déductibles des impôts ou remboursables sous forme de crédit d'impôt.

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

L'article « Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 ! » :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>